

# JOUY-MAUVOISIN

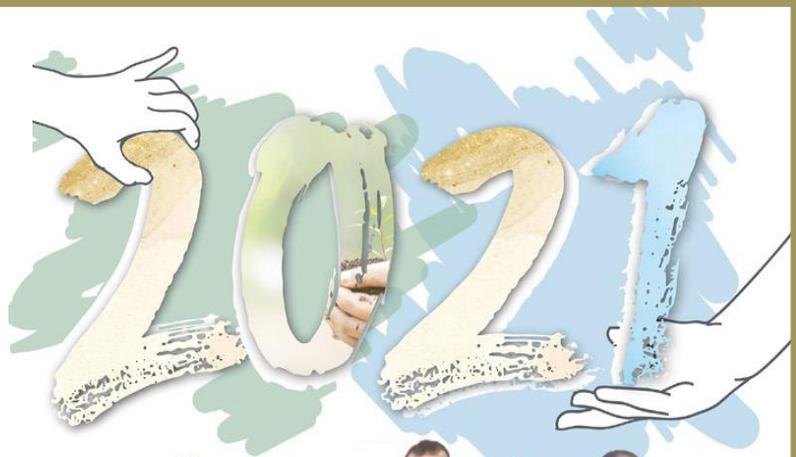


**JANVIER 2021**

**BULLETIN MUNICIPAL N° 139**

*Bonne et heureuse année*

La municipalité  
vous présente  
ses meilleurs  
vœux



Contacts :

Téléphone : 01 34 76 51 21

Email : [mairie.jouy.mauvoisin@wanadoo.fr](mailto:mairie.jouy.mauvoisin@wanadoo.fr)

Internet : <http://www.jouy-mauvoisin.fr>

## SOMMAIRE

- ☑ Editorial
- ☑ Extraits des délibérations du conseil municipal.
- ☑ Extraits séance de travail du conseil municipal.
- ☑ Informations municipales
- ☑ Informations diverses



Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. Qu'elle apporte joie et bonheur pour tous et qu'elle soit porteuse d'un nouveau départ. Et oui cette crise sanitaire a révélé l'extraordinaire fragilité de la société mondialisée. Alors ne serait-il pas le moment de préparer une nouvelle société? Développerons-nous l'élevage familial et supprimerons-nous l'élevage industriel? Considérons-nous l'avion comme un mode de transport exceptionnel ou comme un mode de transport banal qui sera encore davantage massifié? Serons-nous toujours les esclaves de nos outils numériques? Allons-nous continuer à appliquer la théorie des avantages comparatifs et à spécialiser chaque pays dans telle ou telle production, laissant des produits de première nécessité ou des médicaments jusqu'au paracétamol être produits en Chine et non localement? Depuis les années 60 les épidémies se mondialisent et ne restent pas limitées à un ou quelques pays. La corrélation est très forte avec l'augmentation du trafic aérien, passé de 330 millions en 1970 à plus de quatre milliards en 2017 ainsi qu'avec l'augmentation du fret aérien, passé d'environ 16 milliards de tonnes-km en 1970 à 221 en 2017. Les pays au centre du démarrage des épidémies sont aussi les mieux connectés à la mondialisation. Des initiatives, certes embryonnaires, de démondialisation/relocalisation existent, il faut les protéger. Agissons pour en sortir.

En dépit de cela l'année 2020 aura été celle d'un nouveau mandat après des élections municipales singulières et une installation du conseil municipal tardive, en mai, et des séances délibératives depuis ce temps-là qui se tiennent à la salle de Loisirs pour cause de distanciation. Cette situation ne favorise pas les échanges et les réunions. Nous avons tout de même, à l'issue du confinement, fait réaliser quelques travaux qui étaient programmés au printemps dont vous trouverez les détails dans ce bulletin. Les opérations du fond de concours quant à elles seront réalisées à partir d'avril de cette année et durant les prochaines vacances scolaires d'été. Une bonne nouvelle à l'automne puisque notre village a été confirmé comme Village Fleuri et maintenu dans la catégorie "Deux Fleurs". L'année 2020 s'est achevée sans les traditionnels rassemblements de nos anciens et de la population à l'occasion de la nouvelle année. Je profite donc de cette occasion pour remercier chaleureusement le personnel communal dans son ensemble pour son engagement et son professionnalisme en dépit de la pandémie qui nous frappe.

En mars 2021, lors du vote du budget, le conseil municipal devra prendre en considération la baisse de notre attribution de compensation versée par la communauté urbaine qui passera de 17 000 € à 4369 € avec un trop perçu de 65 000 € (sur 5 ans) à rembourser. Cette nouvelle situation financière pour notre budget fait suite au recours déposé par 7 autres communes de GPS&O et favorable à celles-ci.

Au printemps et cet été quelques modifications auront lieu dans la collecte des déchets verts (voir pages suivantes); ceci dans une optique d'optimisation des coûts et conséquemment à l'augmentation de la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** fixée à l'échelon national qui affecte l'incinération (12 à 25 €/ tonne) et l'enfouissement (18 à 65 €/ tonne) en 2025. Ainsi le surcoût global de la gestion des déchets est évalué à 750 000 € en 2021 et 500 000 € en 2022.

Il est donc impératif d'améliorer le tri à la source des encombrants pour augmenter le réemploi, le recyclage et réduire l'enfouissement. C'est le but affiché de l'augmentation des taux de la TGAP.

Le choix a été fait de modifier les collectes sur l'ensemble de la communauté urbaine plutôt que d'augmenter le coût pour les administrés.

C'est le minimum que nous puissions faire pour une transition vers une économie circulaire.

En attendant des jours meilleurs je vous réitère tous mes vœux de bonne santé.

Le maire  
Alain BERTRAND

# EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 2 décembre 2020

**ETAIENT PRESENTS:** Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean RECULE, Elisabeth DOS SANTOS, Nathalie AUBRIL, Véronique BANCE, Stéphanie DA FORNO, Nadège DELLAROSA, Jocelyne GUILLAUME, Carlos FIGUEIREDO ALVES, Noël GUYOMARD, Julien HERON, Bruno LEBLOND, Jérôme LENFANT, et Didier LEOPOLD

**ABSENT EXCUSE:** M. Mohamed MERROUNE

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SALLE DE LOISIRS

Une demande d'utilisation de la salle de loisirs, rue des Cornouillers, a été adressée à la commune par Madame BRUZEAU Cathy, en vue d'y donner des cours de yoga à raison d'une fois par semaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise la mise à disposition de la salle de Loisirs à Mme Cathy BRUZEAU,
- décide le versement d'une participation financière annuelle de 250 € par Mme Cathy BRUZEAU pour les frais liés à cette utilisation,
- autorise Monsieur le maire à signer la convention de mise à disposition s'y rapportant.

### VENTE AUX ENCHERES DE MATERIEL ET OBJETS REFORMES SUR LE SITE AGORASTORE

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la commune est propriétaire d'objets et matériels inutilisés, non affectés à un usage public, conservés dans divers lieux.

Une solution informatique (de courtage aux enchères par internet) permet de vendre, en ligne, ces objets, au plus offrant.

Le matériel n'est jamais livré mais enlevé sur place et il est vendu en l'état.

La communauté urbaine GPS&O assurant désormais le nettoyage des rues de la commune à raison d'un passage chaque mois, la balayeuse COCHET (inadaptable sur le nouveau tracteur), a fait l'objet de ce type de vente sur le site AGORASTORE.

L'enchère a été remportée par l'entreprise Jérôme RABIER pour un montant de 404 €. Un tarif sous forme d'un commissionnement est appliqué aux ventes réalisées par la collectivité via le site AGORASTORE. Le taux applicable est de 15% HT sur le prix total fixé au terme de la période d'enchère de chaque produit vendu (TVA à 20%).

Le conseil municipal qui sera désormais informé des ventes réalisées dans le cadre des décisions du maire, sera compétent pour décider des conditions de vente au-delà de 4 600 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve la vente de la balayeuse pour un montant de 404 €, les frais de commission de 15% et donne son accord pour effectuer d'autres ventes aux enchères de matériels réformés ou inutilisés à travers le site de courtage en ligne Agorastore.fr ou tout autre site du même type.

### AUTORISATION DE CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA STATUE SAINT MAMMES DE L'EGLISE.

Suite à sa restauration avec l'aide du Conseil Départemental des Yvelines, la statue de Saint Mammès conservée dans l'église paroissiale de notre commune, a été présentée le 17 novembre 2020 en commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture d'Ile de France.

Un vœu a été émis pour son classement auprès de la commission nationale des monuments historiques. Il revient à la commune de délibérer en acceptant le principe de cette protection.

Quelle qu'en soit l'issue, la statue sera remise en place après les travaux d'isolation de la toiture de l'église.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Prend acte de l'intérêt historique et artistique de la statue de Saint Mammès, (propriété communale, conservée dans l'église paroissiale).
- Formule son accord pour le classement de cet objet, en cas d'avis favorable par la Commission Nationale.

### QUESTIONS DIVERSES

Un conseiller municipal demande ce qu'il en est du projet de la zone urbanisable au lieu-dit « Le Chapon ».

Monsieur le maire indique qu'à ce jour ce dossier n'a pas évolué. Il en est de même pour la seconde zone urbanisable située aux Ruelles.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU 2 DEC. 2020

## 1- PROPOSITIONS FAITES AU CONSEIL MUNICIPAL

Un appel d'offres est en cours pour les travaux relatifs au contrat rural. Ces travaux concernant l'école, la mairie, la salle de loisirs et l'église ont été découpés en trois lots :

- Lot 1 - Corps d'état architecturaux
- Lot 2 - Electricité
- Lot 3 - Plomberie – chauffage – ventilation

Monsieur le maire propose de réunir la commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis.

La commission s'est réunie le 10 décembre 2020. Nous sommes dans l'attente du rapport de l'architecte et de son analyse des offres.

## 2- INFORMATIONS DONNEES AU CONSEIL MUNICIPAL

- Monsieur le maire informe les conseillers que des devis ont été sollicités pour la révision de la toiture de l'église avant les travaux d'isolation et pour les logements communaux (mise au norme des tableaux électriques et remplacement de la chaudière au fuel par un chauffage électrique individuel)

- La pompe à chaleur de la salle polyvalente tombe en panne régulièrement, un devis pour son éventuel remplacement va être sollicité.

- Après un rapide historique sur le projet de création du cimetière, Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous a été pris avec l'agence Ingéniery pour nous aider à travailler sur l'aménagement du parking et du futur cimetière. Une réponse est attendue courant janvier.

- La remise des colis des anciens aura lieu le dimanche 13 décembre au matin entre 9H et 12H à la salle de Loisirs. Les conseillers qui le souhaitent peuvent y participer.

- Le Noël de l'école se déroulera le mardi 15 décembre l'après-midi à la salle polyvalente. Un goûter sera proposé aux enfants et le père Noël leur remettra un cadeau. Tout cela dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ETAT CIVIL



#### DECES :

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de :  
- **M. QUATREBOEUF Claude** survenu le **6 décembre 2020**

#### NAISSANCES :

Toutes nos félicitations aux parents de :  
- **Mohammed MERROUNE, Les Ruelles, né le 25 octobre 2020**  
- **Assya OUIJJANE, Chemin des Acacias, née le 7 novembre 2020**  
- **Adel VIBERT, rue de la Fontaine, né le 4 janvier 2021**



### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite au dernier recensement de la population réalisé entre le 16 janvier et le 15 février 2020, les résultats mettent en exergue une légère baisse du nombre d'habitants déclarés sur le territoire de la commune (559 habitants au lieu de 566 lors du dernier recensement). Nous pouvons cependant considérer la population de Jouy-Mauvoisin comme étant stable car au moment du recensement le village comptait 4 pavillons vacants.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme bien d'autres événements en 2020, la commémoration du 11 novembre 1918 se sera déroulée sans public compte tenu des mesures anti-covid limitant au strict minimum les rassemblements de population.

Monsieur le maire accompagné de quelques membres du conseil municipal a procédé au dépôt d'une gerbe et lu un texte émanant du Ministère de l'Intérieur, en souvenir de tous les morts pour la France.



## LE NOEL DES ENFANTS



Là encore, il aura fallu organiser cette manifestation en tenant compte des recommandations de distanciation.

Ainsi donc, les enfants de l'école se sont rendus à pied à la salle polyvalente.

Après avoir pris un petit goûter, les élèves ont acclamé avec force l'arrivée du Père Noël, lequel a pu ensuite distribuer à chacun d'entre eux, l'un des jouets éducatifs offerts par la municipalité.

Ces instants magiques auront sans doute contribué à leur faire oublier les contraintes du moment.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LE COLIS AUX ANCIENS



La distribution des colis aux anciens de la commune s'est opérée le dimanche 13 décembre de 9h00 à midi en présence de Monsieur le maire et de 3 conseillers(ères) municipaux, lesquels ont été présents par roulement pour éviter une trop grande densité de personnes dans la salle de Loisirs.



## CEREMONIE DES VOEUX

La cérémonie des Vœux prévue le 17 janvier a été annulée en raison des conditions restrictives de regroupement de la population.

Monsieur le maire dans son éditorial, ainsi que l'ensemble du conseil municipal en première de couverture vous présentent leurs vœux 2021 certes de manière inhabituelle, mais avec toutes leurs espérances de vous voir garder une excellente santé et aussi, celles d'un retour rapide à une vie un peu plus normale.

*Au cœur de l'incertitude, il y a toujours l'espoir, si fragile soit-il.*  
- Robert Choquette -

## DECHETS MENAGERS



Le calendrier de collecte des déchets 2021 a été distribué dans chacune des boites aux lettres du village, accompagné de deux fascicules concernant :

- 1- La réduction de vos déchets organiques et déchets verts en faisant l'acquisition d'un composteur proposé à un prix préférentiel.
- 2- La collecte des sapins de Noël le mercredi 20 janvier 2021.

### **Des changements dans la collecte des déchets !!**

RAPPEL : Depuis le 3 août 2020, la collecte des encombrants est prise en charge à domicile sur simple rendez-vous au 0 800 403 640.

Un délai maximal de deux semaines est garanti entre le jour de l'appel et celui de la collecte.

### **ATTENTION :**

**En 2021, la collecte des déchets verts ne se fera plus qu'une semaine sur deux, pour une période comprise du 23 mars au 30 novembre inclus, avec un arrêt estival du 30 juin au 23 août inclus.**

## EN BREF SUR LA COMMUNE

### **Panneapocket**

Courant 2020, la municipalité s'est équipée de l'application panneapocket qui informe et alerte les habitants sur les évènements locaux et intempéstifs (déviations, fermetures de rue, coupure d'eau, d'électricité et bien d'autres choses encore.....) où qu'ils soient et quand ils le souhaitent.

Pas de compte à créer, 100% anonyme, il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette. Vous recevrez des notifications de la commune en cas d'alertes ou d'informations. Pour celles et ceux qui souhaiteraient plus de renseignements, une brochure est disponible en mairie.

**A ce jour, 76 smartphones ont mis Jouy-Mauvoisin en favoris.**

### **La Fibre**

Depuis juin 2019 tous les foyers (sauf certains collectifs) ont la possibilité de se raccorder à la fibre et c'est ainsi que de nombreux foyers sont équipés. Yvelines Fibre nous fait part d'un peu plus de 30 % de foyers connectés dans notre village.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EN BREF SUR LA COMMUNE (suite)

### Quelques travaux d'embellissement réalisés en cours d'année:

- Réfection des allées du cimetière, bordures et plantations.
- Réfection du hall d'entrée de l'église.
- Plantation d'une haie en bordure de l'espace public au carrefour de la route de Fontenay.

### Fleurissement du village :

Le jury régional des **Villes et Villages fleuris** est passé au cours de l'été dernier et vient de nous confirmer la deuxième fleur obtenue en 2014. En plus de cette distinction le prix spécial "Fleurs et Paysages solidaires" nous a été décerné pour saluer notre participation et le travail mené par notre collectivité malgré la crise sanitaire.

Ces récompenses nous confortent dans le travail effectué quotidiennement par nos agents afin de préserver le cadre de vie et l'environnement du village.

C'est dans cette optique, qu'Alexandre, notre nouvel agent communal, a suivi dernièrement deux formations :

- l'une pour le fleurissement et l'entretien des espaces verts,
- l'autre pour la réparation et l'entretien des matériels utilisés dans le cadre de ces mêmes espaces verts.

Par ailleurs nous avons réceptionné un lot de « 200 vivaces », offert par le Conseil Départemental des Yvelines qui s'est porté acquéreur de ces plantes en soutien à la filière horticole suite à la diminution des ventes engendrées par les épisodes de confinement.

Il y a donc là de quoi embellir encore plus notre commune.

### Dépôts sauvages

Au cours de l'automne dernier nous avons constaté une recrudescence de dépôts de déchets en tous genres sur nos chemins ruraux ; en conséquence nous avons déposé plusieurs plaintes. Une enquête est en cours.

En cas d'identification des contrevenants le maire peut ordonner le paiement d'une amende au bénéfice de la commune.

## INFORMATION DU DEPARTEMENT

Le Département des Yvelines est résolument tourné vers la qualité de vie de ses habitants et le maintien d'une relation de proximité entre ses services et les publics qu'elle sert au quotidien.

Le site [78-92.fr](http://78-92.fr) regroupe les dispositifs ci-dessous couverts par les compétences du Département.

« [Enfance et Famille](#) » Pour des informations sur l'adoption et sur les centres de Protection Maternelle et Infantile.

Les futures mamans pourront :

- Bénéficier de la prise de rendez-vous en ligne avec les PMI sur [monespace.yvelines.fr](http://monespace.yvelines.fr)
- Obtenir des renseignements pour devenir [assistante familiale](#) ou [assistante maternelle](#),
- Trouver des réponses, une aide, en cas de difficultés avec son enfant,
- Consulter les différents modes de garde pour son enfant de moins de 3 ans.

« [Autonomie](#) »

**Aides aux personnes âgées** : prise en charge des repas, des frais d'hébergement en accueil de jour, accompagnement à la vie sociale, aides ménagères, aides à la mobilité, allocation d'autonomie, téléassistance, aides pour l'adaptation d'un logement.

**Aides aux personnes en situation de handicap** : prise en charge des repas, accompagnement à la vie sociale, aides ménagères, accueil en établissement adapté, prestation de compensation handicap, allocation aux adultes et allocation d'éducation de l'enfant handicapé, aide humaine aux élèves handicapés, aménagement des examens et concours, aides à la mobilité, informations sur le reclassement professionnel, sur le matériel pédagogique adapté, et allocation compensatrice tierce personne.

« [Action sociale](#) » Couvre les aides individuelles d'urgence, les aides à l'insertion sociale, le fonds d'aide aux jeunes, le revenu de solidarité active ([RSA](#)), l'aide au financement du permis de conduire.

« [Emploi et Insertion](#) » Informations sur [Job78-92](#), mais aussi sur le fonds d'aide aux jeunes et les aides à l'insertion sociale.

« [Education et Jeunesse](#) » Concerne tous les profils, collégiens inclus. Ils pourront, retrouver dans leur thématique :

Un lien pour inscription à la restauration scolaire, une aide pour la sectorisation, des informations sur le développement du numérique dans les collèges et les aides spécifiques au public des jeunes.

Ce portail a aussi vocation à présenter les aides et subventions destinées aux professionnels, donner une information sur la démarche à suivre, et contient des liens personnalisés qui renvoient vers le portail subvention.



## **Vous avez la parole !**

# **Concertation**

Jusqu'à septembre 2021

Pour participer, envoyez vos propositions

- Sur : [rlpi.gpseo.fr](http://rlpi.gpseo.fr)
- Par courriel : [construireensemblepseo.fr](mailto:construireensemblepseo.fr)
- Par courrier postal à l'attention du Président de GPS&O :  
Immeuble Autoneum – rue de Chevries – 78410 Aubergenville

**Construisons ensemble  
les bases essentielles du  
futur RLPi**

**Quelle place tiennent  
la publicité, les enseignes  
sur le territoire d GPS&O ?**

**Quelle règle faut-il définir  
pour les encadrer ?**

